

Appel à créations 2022

« L'inattendu »

À destination des structures sanitaires, sociales, médico-sociales, éducatives, scolaires, culturelles et associatives de Bourgogne-Franche-Comté... et au-delà.

NOTE DE CADRAGE

Un projet créatif, collectif et solidaire

L'Association Itinéraires Singuliers, pôle ressources « Arts, Cultures, Santé et Handicaps » en Bourgogne-Franche-Comté, a pour objet de favoriser l'épanouissement de la personne et de tisser des liens sociaux. Dans cette perspective, elle cherche à promouvoir l'art et l'expression, sous toutes leurs formes, comme moyens privilégiés de lutte contre les exclusions.

Chaque année, l'association propose un thème qui invite à la rencontre et à la création. Chacun peut, là où il est et avec les moyens qu'il a, participer ainsi à un projet collectif, fédérateur et solidaire en imaginant et construisant durant plusieurs mois une œuvre avec ses publics.

Une rencontre ne se décrète pas, elle s'invente. Prêter l'oreille à ce qui est, ce qui vient, voir et entendre ce qui vit, ce qui « bruit » en chacun de nous, c'est offrir une terre d'asile à notre créativité. C'est aussi se mettre tout simplement en lien avec la part réelle et incommunicable de nous-même... avec « l'autre ».

Cet autre, vous êtes invité à le construire pour la 7e Biennale d'Art Singulier qui se déroulera du 21 juin au 28 août 2022 autour d'une œuvre collective qui aura pour thème : « L'inattendu ».

« L'inattendu, si tu ne l'attends pas, tu ne le rencontreras pas » Héraclite

Objet de l'appel à créations

Le principe général : Nous vous proposons de participer à un projet collectif et solidaire avec vos publics. Chaque groupe participant est invité à construire une ou plusieurs œuvres collectives autour de la thématique de la Biennale.

→ Les créations des participants seront regroupées et exposées dans le Jardin de l'Arquebuse à Dijon, en face de la Grande Orangerie (qui accueillera une rétrospective d'artiste) durant toute la durée de la Biennale (du 21 juin au 28 août 2022).

Les objectifs de l'appel :

- Offrir un espace d'expression, d'ouverture et d'enrichissement pour les participants au projet.
- Créer du lien social, favoriser le " faire ensemble " et croiser les publics.
- Questionner notre rapport à l'autre et à sa singularité, faire évoluer les regards.

→ Il s'agit d'une création collective, chaque groupe donne naissance à une ou plusieurs œuvres. Chaque groupe peut s'associer, s'il le désire, avec un groupe d'une autre structure pour partager des ateliers.

Qui peut participer ?

Cet appel à créations est ouvert à toutes les structures : sanitaires, sociales, médico-sociales, éducatives, scolaires, culturelles et associatives de Bourgogne-Franche-Comté... et au-delà

→ Aucune sélection concernant les créations pour l'exposition (dans le respect des règles énoncées ci-après)

Comment participer ?

Remplir le formulaire d'inscription : Le formulaire (cf. formulaire d'inscription) est à envoyer avant le **30 avril 2022** (pour apparaître dans la plaquette de la Biennale).

Soutenir l'association en adhérant à l'association : Pour participer à cet appel à création, il est nécessaire d'être adhérent à Itinéraires Singuliers. Votre adhésion est à effectuer au moment de l'envoi du formulaire d'inscription.

→ Le formulaire est à remplir et à envoyer soit :

- Par mail : itinerairesinguliers@gmail.com

- Par courrier : Association Itinéraires Singuliers, 7 allée de Saint Nazaire, 21000 Dijon

→ Vous pouvez adhérer sur notre site internet page « Adhérer à l'association » soit :

- Formulaire en ligne : Avec HelloAsso (service de paiement gratuit des associations)

- Formulaire papier : Envoi par courrier ou par mail (règlement par chèque ou virement bancaire)

Quelques règles pour construire votre création

Pour la Biennale ne sont acceptés que les œuvres plastiques : peintures, sculptures, dessins, photos... (accompagnées ou non de textes)

Les créations seront exposées en extérieur : elles devront donc pouvoir résister aux intempéries : vent, pluie, soleil... (Petit conseil : pensez au vernis Marin ! Vous pouvez aussi faire le choix qu'elles subissent les affres du temps)

Tous les matériaux sont possibles : Objets de récupération (et ce dans l'esprit de l'art singulier), métal, bois, plastique... et toutes les techniques sont envisageables : collage, assemblage, écriture, peinture, photographie... (Attention, aucun branchement électrique ne sera possible sur place pour les installations et sculptures)

Elle aura une taille maximum de 2m50 de haut (socle compris) et de 2m de large. La structure devra être facilement transportable, démontable et remontable sur place.

→ L'association Itinéraires Singuliers n'apporte aux participants aucune aide financière dans la réalisation de leurs projets, dans aucun domaine (achat de matériel, prise en charge d'un intervenant, aide aux déplacements, etc..).

→ Nous déclinons toute responsabilité en cas de détérioration d'une œuvre.

Droit à l'image

Chaque professionnel accompagnant un groupe s'engage à obtenir, préalablement à toute prise de vue et à toute utilisation d'une image, l'accord des personnes accompagnées (ou de leur représentant légal) pour que celles-ci soient photographiées ou filmées. Les images pourront être utilisées si besoin par l'association (site internet, page Facebook...), par ses partenaires et les médias.

→ L'association se dégage de toute responsabilité à ce sujet.

→ Un document type d'autorisation de droit à l'image peut vous être envoyé par mail sur simple demande.

Argument Biennale 2022

« L'inattendu »

Notre attente est toujours comblée par surprise, comme si ce que nous espérons était toujours inespéré. Comme si la vraie formule d'attendre était celle-ci : « ne rien prévoir sinon l'imprévisible, ne rien attendre sinon l'inattendu » (C. Bobin, Eloge du rien). L'inattendu est donc lié à un imprévisible ou une surprise, bonne ou mauvaise, inespérée.

L'inattendu c'est aussi la découverte que nous ne sommes pas vides, pas neutres, et que dans tout acte d'expression chacun participe aussi intérieurement à ce qu'il vit quand il offre à son expérience une attention particulière. Avec cet appel à création chacun est appelé à inventer la réalité ou une autre réalité avec le meilleur de lui-même au sein d'une création collective.

Chacun est aussi convié à une invention du possible, de « ce qui n'est pas encore ». Chacun peut se projeter dans l'imaginaire, l'extravagance de ses désirs. Chacun peut offrir à son monde et à notre monde aujourd'hui si fragile, un souffle libérateur.

Pistes de travail

Autour de l'inattendu vous pouvez explorer :

- La relation d'amour
 - La découverte, la redécouverte
 - La planète, la ville, le monde tel qu'on les imagine demain
 - L'autre, cet étranger fraternel qui vit à l'intérieur de nous
 - L'autre, cet étranger co-fraternel en quête de reconnaissance qui vit autour de nous ou en face de nous
 - Le climat, la biodiversité et sa fragilité actuelle
 - L'équilibre fragile d'une installation
 - Une chose et son contraire
 - L'étrangeté, la beauté, la fragilité, la singularité d'un écosystème, d'un bâtiment, d'un paysage...
 - Les liens originels qui nous unissent les uns aux autres ou nous connectent à l'univers, à la terre, à la nature
 - L'univers céleste
 - Les extraterrestres, les fantômes de notre inconscient
 - La naissance, la naissance à.., naître ou renaître
 - L'inconnu retrouvé
 - Quelque chose qui vous fait peur ou vous met en joie...
- Etc...

→ Pour des informations plus précises n'hésitez pas à nous contacter

Tel : 03 80 41 37 84

Mail : itinerairesinguliers@gmail.com

Nous attendons vos inscriptions avec impatience !
(formulaire d'inscription ci-après)

A très bientôt



Appel à créations 2022

Formulaire d'inscription

→ À retourner par mail ou par courrier avant le 30 avril 2022
(Pour apparaître dans la plaquette de la Biennale)

Nom de la structure :

.....

Adresse :

Code postal : Ville :

Nom du référent du projet :

Fonction au sein de l'établissement :

Tél : Courriel :

Quel type de public est concerné ?

.....

Etes-vous à la recherche d'une autre structure ou autre groupe de participants pour votre projet ?

Si oui, merci de nous en dire un peu plus sur vos envies :

.....

Type(s) d'œuvre(s) envisagée(s) :

dessin/peinture photo sculpture installation autres :

→ Nous vous rappelons que pour participer au projet, vous devez être à jour de votre cotisation à l'association Itinéraires Singuliers (une adhésion par structure). Vous pouvez adhérer via notre site internet à la page « Adhérer à l'association ».

Vous reconnaissez avoir lu le règlement et être d'accord avec son contenu,

Fait à, le

Signature

(précédée de la mention « Lu et approuvé »)
et si possible le tampon de la structure